



Dons des beaux parents

Par Lumax

Bonjour

Mes ex beaux parents nous ont donné 40000 euros pour pouvoir acheter notre maison car à l'époque mon amie était apprentie et nous ne pouvions pas avoir de crédit nous avons fait aucune reconnaissance de dette devant un notaire ni de papier justifiant que l'on devait les rembourser nous nous sommes mariés 3 mois après avoir acheté sans contrat de mariage

Aujourd'hui nous sommes divorcés notre maison est vendue et ils me réclament 20000 euros

J'ai travaillé pendant 5 ans seul dans la maison pour tout refaire

Leur dois-je aujourd'hui cet argent ?

Par Tisuisse1

Pour une telle somme, ils doivent en avoir des traces. Si c'est le cas, vous devez effectivement leur rembourser la moitié encore que il eût été préférable qu'un contrat de prêt ait été établi. Par contre, si sur l'acte d'achat de la maison, dans le "financement", ces 40.000 ? y sont mentionnés, ils devraient pouvoir les récupérer directement auprès du notaire lors de la vente.

Par Lumax

Sur le prêt de notre maison à l'époque c'était juste intitulé apport personnel de 40000 euros y arien qui dit que cette somme on doit la rembourser

Puis lors de la vente de la maison le notaire n'a parlé de rien il a dit vous devez telle somme à la banque je le charge de les rembourser et il nous a donné à mon ex femme et moi la moitié chacun de ce qui il restait

Par Tisuisse1

Ensuite, c'est à vous de voir. Soit vous reconnaissez devoir ces 20.000 ? soit vous considérez que votre ex femme a reçu un don de 40.000 ? de ses parents et, dans ce cas, votre ex-femme doit recevoir :

- prix de vente de la maison moins 40.000 ?, solde divisé par 2 et les 40.000 ? retournent à votre ex femme. A vous de voir.

Attention, vos ex beaux-parents doivent certainement avoir des traces de ces 40.000 ?.

Par Lumax

Le notaire nous a déjà donné le solde de la maison nous avons récupéré 20000 chacun ça déjà depuis janvier

Mes beaux parents me menacent mais ils sont capables de me sortir aucun justificatif

À l'époque ils nous avaient viré 40000 euros sur notre compte commun et aucun papier n'a été fait

J'ai travaillé 5 ans dans cette maison tous les soirs tous les week-end pour la vendre aujourd'hui beaucoup plus chère que ce que je l'ai achetée

Donc sans aucune reconnaissance de dette envers eux je pense que cet argent me revient

Maintenant une procédure avocat est en cours il va falloir que je me défende

Par Tisuisse1

Alors, tant qu'ils ne vous donnent aucun justificatif, vous ne répondez pas, c'est tout.

Par Lumax

Merci bcp pour vos réponses